

GUIDE DE L'ACTIONNAIRE 2016



prêts pour la révolution de la ressource



**82 000 collaborateurs s'engagent partout dans le monde
pour une gestion intelligente et durable des ressources.**

En 2015, toutes les marques du Groupe sont devenues SUEZ.
Sur les 5 continents, SUEZ accompagne les villes et les industries dans l'économie circulaire
pour préserver, optimiser et sécuriser les ressources essentielles à notre avenir.
suez.com

À la découverte de notre société

Gouvernance	
Conseil d'Administration	5
Comité de Direction	8
Les chiffres clés 2015	9
L'innovation, premier moteur de notre développement	10
Données financières et sociales	12

SUEZ en Bourse

L'action et les données boursières	17
------------------------------------	----

Être actionnaire de SUEZ

Une information régulière et précise pour vous associer à la vie de l'entreprise	21
Calendrier des événements	22
L'Assemblée Générale	23
Le Club Actionnaires	24
4 raisons d'être actionnaire de SUEZ	25
Gérer vos titres	26
Fiscalité	28
Lexique financier	30

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de mettre à votre disposition cette nouvelle édition 2016 du Guide de l'Actionnaire de SUEZ. Vous y trouverez les modalités pratiques liées au statut d'actionnaire, la fiscalité des titres en vigueur, et tous les avantages et services dont vous pouvez bénéficier en tant qu'actionnaire de SUEZ. Ce guide fait pleinement partie du Rapport d'Activité 2015 ; il en constitue un dossier spécifique dédié à nos actionnaires.

L'année 2015 s'est révélée riche en rencontres, notamment avec la poursuite de réunions régulières d'information et d'échange avec la Direction Générale du Groupe. Le Club Actionnaires, toujours très actif, a proposé à ses 12 500 membres près de 40 événements en France et en Belgique : visites de site, conférences sur les métiers et les engagements du Groupe, formations boursières... Avec la réunion de panels consultatifs et la réalisation d'enquêtes via Internet, nous continuons à mener de larges consultations auprès de nos actionnaires individuels. Riches d'enseignements, ces rencontres privilégiées ont favorisé le développement d'une communication digitale répondant aux meilleures pratiques, avec le lancement d'un webzine dédié à notre Assemblée Générale et la promotion de l'application mobile Relations Actionnaires pour suivre l'actualité financière de SUEZ sur votre tablette ou votre smartphone.

Notre engagement à votre égard a été salué par de nombreux prix et trophées reçus tout au long de l'année écoulée.

Par l'ensemble de ces actions, nous poursuivons l'objectif de répondre à vos attentes et de construire avec vous une relation durable de proximité et de confiance.

À votre disposition,

L'équipe des Relations Actionnaires



Florent Gautron
Directeur
des Relations Actionnaires

florent.gautron@suez-env.com



Valérie Piazza
Responsable
du Club Actionnaires

valerie.piazza@suez-env.com



Alassane Niang
Chargé
du Numéro Vert

alassane.niang@suez-env.com

**À la
découverte
de notre
société**

“L’activité du Conseil d’Administration a cette année encore été dense. Les principales questions traitées ont porté sur la marche des affaires et les projets, la situation financière, les résultats et la situation de financement du Groupe, ainsi que la gouvernance avec, en particulier, l’arrivée de trois nouveaux membres et la modification de la composition des Comités.”

Jean-Yves Larrouturou,
DGA Groupe en charge
de la Performance,
Secrétaire Général

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION DE SUEZ

Le Conseil d’Administration de SUEZ et ses cinq comités réunissent des experts et des professionnels expérimentés d’horizons différents.

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION

détermine les orientations de l’activité du Groupe et veille à leur mise en œuvre. Gérard Mestrallet en assure la présidence et Jean-Louis Chaussade, administrateur, exerce le mandat de Directeur Général de la Société.

La composition du Conseil a évolué au cours de l’exercice 2015. Il est actuellement composé de 18 membres nommés pour quatre ans.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

donne son avis et soumet une recommandation au Conseil d’Administration concernant les orientations stratégiques projetées par le Conseil d’Administration ou proposées par le Directeur Général et sur tous les projets de croissance externe et interne, de cession, d’accords stratégiques, d’alliances ou de partenariats soumis au Conseil d’Administration.

LE COMITÉ D’AUDIT ET DES COMPTES

aide le Conseil d’Administration à veiller à l’exactitude et à la sincérité des comptes sociaux et consolidés de SUEZ et à la qualité de la gestion des risques, du contrôle interne et de l’information délivrée aux actionnaires et aux marchés.

LE COMITÉ D’ÉTHIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

veille au respect des valeurs individuelles et collectives sur lesquelles le Groupe fonde son action et des règles de conduite que chacun de ses collaborateurs doit appliquer. Au nombre de ces valeurs figurent les responsabilités particulières du Groupe à l’égard de la sauvegarde et de l’amé-

50 %
de membres
indépendants

(sans prendre en compte
les administrateurs
élus par les salariés,
conformément au Code Afep-Medef)

2
administrateurs
élus par les salariés

lioration de l’environnement et du développement durable. En outre, il s’assure de la mise en place et de l’évaluation des politiques d’hygiène et de sécurité. Enfin, il examine les politiques en matière de responsabilité sociale et environnementale.

LE COMITÉ DES NOMINATIONS ET DE LA GOUVERNANCE

formule notamment des recommandations et des propositions concernant les sujets de gouvernance relevant de la compétence du Conseil d’Administration et notamment la nomination de nouveaux administrateurs.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

formule notamment des recommandations et des propositions concernant les différents éléments de la rémunération des mandataires sociaux. Il fixe chaque année les objectifs du Directeur Général qui serviront de référence pour la détermination de la partie de sa rémunération liée à la performance.

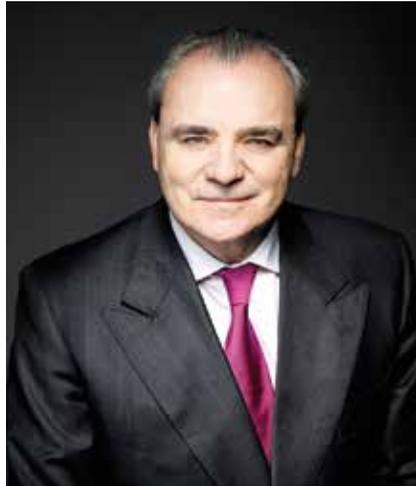
39 %
de femmes

(ce chiffre tient compte de la
présence des administrateurs
élus par les salariés)

33 %
d’administrateurs
non-français



Gérard Mestrallet
Président-Directeur Général d'ENGIE
Président du Conseil d'Administration de SUEZ



Jean-Louis Chaussade
Directeur Général de SUEZ



Nicolas Bazire
Directeur Général du Groupe Arnault SAS



Gilles Benoist
Administrateur de sociétés



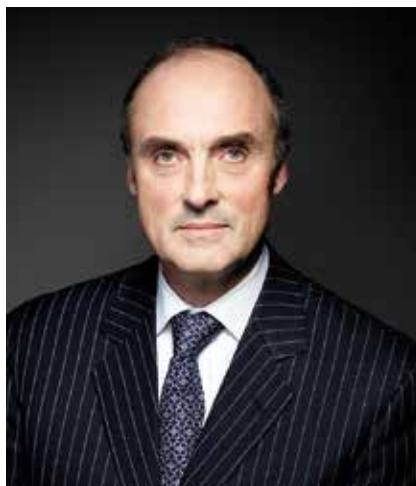
Valérie Bernis
Directeur Général Adjoint d'ENGIE en charge
des Communications, du Marketing et de la
Responsabilité Environnementale et Sociétale



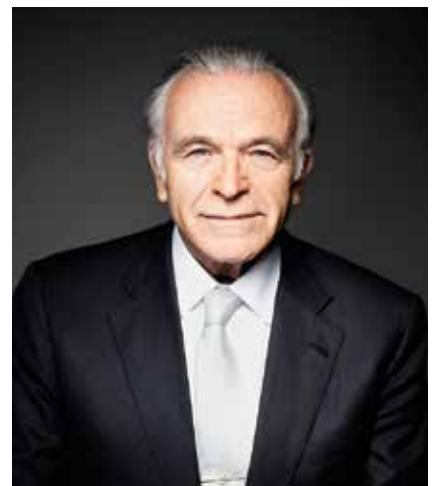
Harold Boël
Chief Executive Officer de Sofina S.A.



Delphine Ernotte Cunci
Présidente-Directrice Générale
de France Télévisions



Lorenz d'Este
Associé gérant E. Gutzwiller & Cie



Isidro Fainé Casas
Président de CaixaBank



Judith Hartmann
 Directeur Général Adjoint d'ENGIE
 en charge des Finances



Isabelle Kocher
 Directeur Général Délégué d'ENGIE en charge
 des Opérations, administrateur d'ENGIE



Ines Kolmsee
 Membre du Vorstand d'EWE Aktiengesellschaft



Anne Lauvergeon
 Présidente d'ALP SA



Pierre Mongin
 Directeur Général Adjoint d'ENGIE,
 Secrétaire Général



Guillaume Pepy
 Président-Directeur Général de SNCF



Jérôme Tolot
 Directeur Général Adjoint d'ENGIE en charge des
 branches Energie Europe et Energie Services

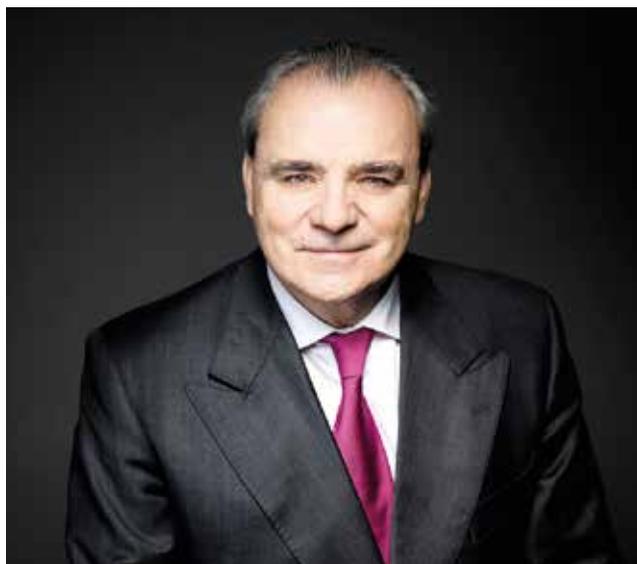


Enric Amiguet i Rovira
 Administrateur élu par les salariés



Agatta Constantini
 Administrateur élu par les salariés

LE COMITÉ DE DIRECTION DE SUEZ



Jean-Louis Chaussade
Directeur Général



Jean-Marc Boursier
DGA Groupe en charge
de l'activité Recyclage & Valorisation
Europe



Angel Simon
DGA Groupe en charge
de l'activité Eau Europe



Marie-Ange Debon
DGA Groupe en charge
de l'International



Christophe Cros
DGA Groupe en charge
des Finances



Jean-Yves Larrouturou
DGA Groupe en charge de la
Performance,
Secrétaire Général



Frédérique Raoult
Directrice du Développement Durable
et de la Communication Groupe



Denys Neymon
DRH Groupe et DG Infrastructures
de Traitement



Thierry Mallet
Directeur de l'Innovation, du Marketing
et de la Performance Industrielle
Groupe

UN LEADER MONDIAL DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES À L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1 130
unités de production
d'eau potable

5,2
milliards de m³
d'eau produits

2 310
sites de traitement
des eaux usées

4,3
milliards de m³ d'eaux usées
traités biologiquement

34
millions de personnes
bénéficiant du service
de collecte de déchets

790
stations de tri,
valorisation matière
et transfert

16,3
millions de tonnes
de déchets
valorisées

7
millions de tonnes de déchets
valorisées en énergie

5 855 GWh
d'énergie électrique
et thermique produits

400 000
clients industriels
& commerciaux

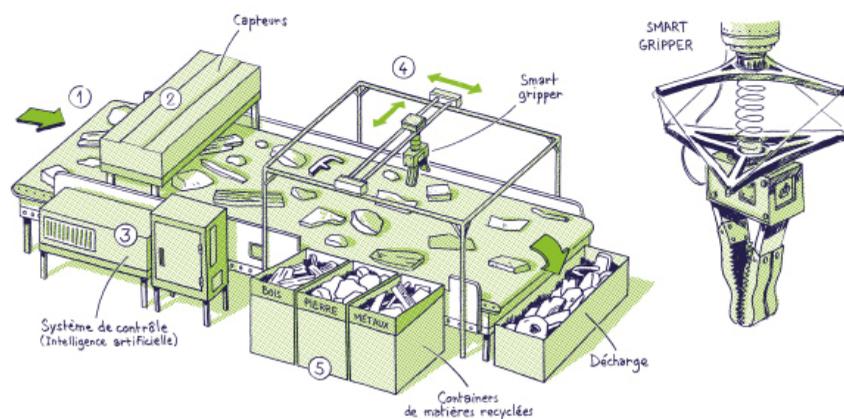
82 536
collaborateurs

70
pays

15,1
milliards d'euros
de chiffre d'affaires

L'INNOVATION, PREMIER MOTEUR DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

DES FILIÈRES DÉCHETS DE PLUS EN PLUS "INTELLIGENTES"



©SUEZ / Thomas Vieille

Tout comme dans l'eau, SUEZ a de plus en plus recours aux nouvelles technologies pour répondre aux attentes de ses clients dans le secteur du recyclage et de la valorisation des déchets.

En permettant de donner de l'“intelligence” aux déchets, les technologies de l'information et de la communication offrent de multiples opportunités pour gagner en performance et en efficacité à toutes les étapes de leur traitement et de leur valorisation.

DÉMATÉRIALISATION ET E-COMMERCE

SUEZ exploite ainsi le potentiel des technologies numériques et digitales pour faciliter à ses clients la gestion de leurs déchets. D'abord, grâce à la dématérialisation de l'information. Les documents papier tels que le bon de pesée, par exemple, sont digitalisés. Les données sont immédiatement transmises au client industriel qui peut ainsi suivre et piloter plus efficacement le cycle de valorisation de ses déchets. Le Groupe fournit aussi à ses clients, collectivités

et industriels, des services web de reporting et d'indicateurs de pilotage à partir des données récupérées pour assurer l'amélioration continue du service. Et les particuliers ne sont pas non plus oubliés. En Belgique, par exemple, SUEZ a créé un webshop de location de bennes afin de commander un conteneur pour les travaux de rénovation ou de jardinage. Pour simplifier le geste de tri des habitants et estivants, SUEZ a mis en place à l'Ile d'Yeu son nouveau service en ligne www.monservicedechets.com, qui met à disposition toutes les informations nécessaires sur les jours de collecte pour chaque adresse et chaque type de bac, géolocalise les points de tri les plus proches, informe sur le bon geste de tri pour chaque type de déchet ou encore sur les corbeilles compactrices à énergie solaire installées sur le port. Dans l'Aude, où le Groupe a vu son contrat de collecte et de traitement des déchets du département renouvelé en 2015, SUEZ mettra à disposition des habitants de Carcassonne dès 2017 une application smartphone inédite favorisant l'accueil et l'assistance au tri au sein d'une déchetterie.

TRAÇABILITÉ ET SUIVI EN TEMPS RÉEL

Les technologies Smart Waste se déploient dès la phase de collecte des déchets. Des capteurs embarqués dans des camions géolocalisés et connectés permettent ainsi aux collectivités de suivre et piloter en temps réel le service, de connaître le poids des déchets en cours de collecte, ou d'être informées du moindre incident ou retard.

SUEZ accompagne également les territoires pour les aider à réduire le volume d'ordures ménagères grâce à des dispositifs de tarification incitative s'appuyant sur des systèmes d'information. Chaque foyer est facturé en fonction de sa production de déchet, du nombre de fois où le camion vient les collecter et des dépôts aux bornes d'apport volontaire (enregistrés à l'aide d'un badge). Les habitants qui peuvent suivre leur “consommation” sur Internet peuvent ainsi mieux maîtriser leur facture.

Avec la start-up sigrenEa, filiale à 100% du Groupe, SUEZ propose d'autres solutions de traçabilité à ses clients disposant de points d'apport volontaire. Des capteurs placés à l'intérieur des bornes analysent le niveau de remplissage de celles-ci, qui est transmis via des réseaux sans fil aux plateformes logicielles de sigrenEa, puis restitué en temps réel au client. Ce dernier peut alors effectuer la collecte des bornes juste avant qu'elles ne débordent. Autant de solutions qui, associées à celles du Smart Water, permettent d'accompagner les villes à devenir plus “smart” et donc durables.

DES ROBOTS TRIEURS

L'“intelligence” investit également le process industriel de recyclage et de valorisation des déchets du Groupe. SUEZ a, par exemple, équipé l'un de ses sites dédié aux déchets de construction et de démolition (bois, pierres, métaux...) d'un processus de tri multi-robotisé contrôlé par intelligence artificielle. Baptisé Zen Robotics Recycler, le système est capable de trier les gravats avec un degré exceptionnel de précision et d'efficacité grâce à des capteurs et caméras qui transmettent en temps réel les données au “cerveau” du robot. Ce dernier prend alors des décisions autonomes concernant les matériaux à récupérer pour leur recyclage. Des algorithmes sont également utilisés pour optimiser la saisie des matériaux par les bras robotisés.

QUAND L'EAU "INTELLIGENTE" NE CONNAÎT PAS DE FRONTIÈRES

Le développement de technologies intelligentes dans le domaine de l'eau est un axe-clé de la politique d'innovation et de recherche appliquée du Groupe. Des technologies qui, à Singapour ou en France, sont mises à disposition des territoires soucieux de préserver leur ressource en eau.

UN HUB R&D DÉDIÉ À L'ASIE

Le mois suivant, les deux partenaires ont signé un protocole d'accord prévoyant le partage de savoir-faire et le développement conjoint de technologies pour protéger la ressource en eau et sensibiliser habitants et industriels à la nécessité de la préserver. Concrètement, cet accord d'une durée de cinq ans renouvelable, se

pilotage et d'optimisation de la performance des réseaux d'eau potable développé par SUEZ permet de suivre en temps réel l'ensemble des flux hydrauliques et de détecter les fuites à l'aide de capteurs multi-paramètres. Grâce aux données collectées, il offre également à la collectivité une aide à la décision dans sa politique d'investissement.

DES CONSOMMATEURS INFORMÉS ET AVERTIS

Calais (Pas-de-Calais) et Guingamp Communauté (Côtes-d'Armor), engagées depuis plusieurs années dans une démarche de préservation de la ressource en eau, ont également opté pour Aquadvanced™. Ces deux collectivités ont par ailleurs choisi d'équiper leurs habitants de la télérelève de leurs compteurs d'eau. Des équipements qui permettent à chaque client de suivre sa consommation en temps réel via un site Internet dédié et d'être alerté au plus vite par mail ou SMS en cas de consommation anormale faisant suspecter une fuite.

UNE PREMIÈRE EN EUROPE

Pour offrir une qualité de service optimale aux clients ayant choisi ses solutions intelligentes, SUEZ s'est doté en 2015 d'un centre dédié unique en Europe : le Smart Operation Center.

Implanté au Pecq (Yvelines), il est chargé de la supervision en continu de l'ensemble des infrastructures de télérelève et de Smart Water en France et à l'international et de la restitution d'informations fiables et actualisées aux collectivités locales et aux exploitants du service de l'eau. Cette vision globale permet de détecter au plus tôt tout incident (fuites, pannes, niveau de pression...) et d'en alerter les gestionnaires du service de l'eau pour permettre la résolution rapide d'un dysfonctionnement éventuel.

Cette création s'inscrit dans la volonté du Groupe de renforcer son accompagnement des territoires. Il s'est pour cela doté d'une nouvelle ligne métiers dédiée au développement et à la commercialisation de nouveaux services intelligents dans le domaine de l'eau.

“De nombreuses collectivités françaises recourent aux solutions de Smart Water pour optimiser la gestion de leur ressource”



Salle de télécontrôle Smart Solutions au Pecq

Le défi de la ressource en eau ne pourra être relevé sans un changement radical de sa gestion. Cette nécessité est d'autant plus prégnante dans les pays où ses réserves sont limitées et soumises à une forte pression démographique comme à Singapour. Pour cette raison, la ville-Etat a fait de la gestion de l'eau une priorité nationale. Pour aller plus loin, l'Agence Nationale de l'Eau de Singapour a fait appel à SUEZ. En mai 2015, elle a établi avec le Groupe un partenariat autour de trois projets de recherche dans les technologies de Smart Water et d'optimisation énergétique du traitement des eaux usées.

traduit par la création d'un centre d'innovation composé de 15 chercheurs et ingénieurs. Le site conduira des projets de Smart Water dans le pays tout en servant de hub et de plateforme R&D pour développer des solutions répondant aux besoins du marché régional.

L'INTELLIGENCE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Sans être confrontées à une situation hydrique aussi cruciale que Singapour, de nombreuses collectivités françaises recourent aux solutions de Smart Water pour optimiser la gestion de leur ressource. La Communauté urbaine d'Alençon (Orne) a ainsi adopté la solution Aquadvanced™. Cet outil de

ÉTATS DE SITUATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

EN MILLIONS D'EUROS

	31 décembre 2015	31 décembre 2014 retraité ^(a)
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles nettes	4 213,6	4 276,0
Goodwill	3 479,5	3 261,9
Immobilisations corporelles nettes	8 274,9	8 009,1
Titres disponibles à la vente	180,1	163,7
Prêts et créances au coût amorti	767,4	722,7
Instruments financiers dérivés	197,0	194,1
Participations dans les coentreprises	584,6	527,9
Participations dans les entreprises associées	760,4	745,6
Autres actifs	302,9	299,8
Impôts différés Actif	832,1	790,7
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	19 592,5	18 991,5
Actifs courants		
Prêts et créances au coût amorti	130,3	119,7
Instruments financiers dérivés	6,1	7,6
Clients et autres débiteurs	3 966,5	3 790,1
Stocks	274,0	262,2
Autres actifs	1 523,3	1 372,4
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	59,9	62,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 079,0	2 248,8
TOTAL ACTIFS COURANTS	8 039,1	7 863,3
TOTAL ACTIF	27 631,6	26 854,8
Capitaux propres part du Groupe	5 419,8	5 486,2
Participations ne donnant pas le contrôle	1 385,6	1 518,5
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 805,4	7 004,7
Passifs non courants		
Provisions	1 458,0	1 511,4
Dettes financières	8 501,1	7 721,6
Instruments financiers dérivés	45,1	65,6
Autres passifs financiers	3,0	4,7
Autres passifs	911,5	896,9
Impôts différés Passif	636,6	576,8
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	11 555,3	10 777,0
Passifs courants		
Provisions	493,8	483,3
Dettes financières	1 853,9	1 926,7
Instruments financiers dérivés	40,1	42,3
Fournisseurs et autres créanciers	2 991,2	2 871,2
Autres passifs	3 891,9	3 749,6
TOTAL PASSIFS COURANTS	9 270,9	9 073,1
TOTAL PASSIF	27 631,6	26 854,8

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

(a) Les données au 31 décembre 2014 ont été retraitées à des fins de comparabilité pour prise en compte de l'interprétation IFRIC 21.

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

EN MILLIONS D'EUROS

	31 décembre 2015	31 décembre 2014 retraité
Chiffre d'affaires	15 134,7	14 324,1
Achats	(2 945,5)	(2 833,1)
Charges de personnel	(3 818,4)	(3 656,4)
Amortissements, dépréciations et provisions	(1 091,9)	(1 097,7)
Autres charges opérationnelles	(6 397,8)	(5 953,6)
Autres produits opérationnels	234,0	227,9
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	1 115,1	1 011,2
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	0,6	(0,6)
Perte de valeurs sur actifs corporels, incorporels et financiers	(80,4)	(105,2)
Restructurations	(71,4)	(58,0)
Effets de périmètre	0,9	82,4
Autres résultats de cessions	4,1	0,2
Frais liés au changement de marque et d'identité visuelle	(27,5)	-
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	941,4	930,0
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	266,4	243,5
<i>Dont quote-part de résultat net des coentreprises^(a)</i>	<i>179,8</i>	<i>167,4</i>
<i>Dont quote-part de résultat net des entreprises associées</i>	<i>86,6</i>	<i>76,1</i>
Résultat des activités opérationnelles après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	1 207,8	1 173,5
Charges financières	(510,6)	(516,6)
Produits financiers	89,1	110,9
Résultat financier	(421,5)	(405,7)
Impôt sur les bénéfices	(173,0)	(173,1)
Quote-part de résultat net des autres entreprises mises en équivalence	-	5,8
RÉSULTAT NET	613,3	600,5
Résultat net part du Groupe	407,6	417,2
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	205,7	183,3
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	0,69	0,71
Résultat net part du Groupe par action dilué (en euros)	0,68	0,69

^(a) En 2015, cette ligne inclut 127 millions d'euros de réévaluation des titres Chongqing Water Group désormais en équivalence, alors qu'ils étaient classés en titres disponibles à la vente en 2014.

En 2014, cette ligne incluait 129,6 millions d'euros liés à la cession de la participation indirecte détenue par le Groupe dans la société Companhia de Electricidade de Macau (CEM).

INDICATEURS SOCIAUX

Répartition des salariés par zone géographique	2013	2014	2015	2015 (%)
France (métropole et outre-mer)	33 468	33 125	32 569	39,9 %
Europe (hors France)	29 521	29 554	30 566	37,0 %
Amérique du Nord	3 312	3 390	3 650	4,4 %
Amérique du Sud	293	395	459	0,6 %
Afrique/Moyen-Orient	7 231	8 830	8 938	10,8 %
Asie/Océanie	5 394	5 696	5 954	7,2 %
TOTAL	79 219	80 990	82 536	100 %
Répartition des salariés par catégorie socioprofessionnelle	2013	2014	2015	2015 (%)
Cadres	11 441	12 077	12 586	15,2 %
Techniciens supérieurs et agents de maîtrise (TSM)	16 476	17 112	17 721	21,5 %
Ouvriers, employés, techniciens (OET)	51 302	51 801	52 229	63,3 %
TOTAL	79 219	80 990	82 536	100 %
Répartition des salariés par sexe	2013	2014	2015	
Proportion de femmes dans l'effectif total	20,1 %	20,1 %	20,4 %	
Proportion de femmes dans l'encadrement	27,8 %	27,6 %	28,2 %	
Répartition des salariés par type de contrat	2013	2014	2015	
Contrats à durée indéterminée (CDI)	93,2 %	93,1 %	92 %	
Contrats à durée déterminée (CDD)	5,3 %	5,3 %	6,4 %	
Contrats en alternance et contrats d'insertion	1,5 %	1,6 %	1,6 %	
Répartition des salariés par tranche d'âge (pour l'effectif en CDI)	2013	2014	2015	
- de 25 ans	2,6 %	2,3 %	2,2 %	
25 - 29 ans	8,0 %	8,3 %	8,3 %	
30 - 34 ans	12,5 %	12,5 %	12,5 %	
35 - 39 ans	13,9 %	13,7 %	13,8 %	
40 - 44 ans	16,4 %	16,1 %	15,7 %	
45 - 49 ans	16,7 %	16,4 %	16,2 %	
50 - 54 ans	14,8 %	15,3 %	15,4 %	
55 - 59 ans	10,8 %	11,0 %	11,4 %	
60 - 64 ans	3,7 %	3,8 %	3,9 %	
65 ans et +	0,6 %	0,6 %	0,6 %	
Recrutements	2013	2014	2015	
Nombre de recrutements externes en CDI	6 203	6 890	7 112	
Nombre de recrutements externes en CDD	8 287	8 535	9 718	
Taux d'embauche*	18,2 %	19,0 %	20,5 %	
Taux d'embauche en CDI**	42,8 %	44,7 %	42,3 %	

* Taux d'embauche : Nombre de recrutements en CDI et en CDD/effectif moyen.

** Taux d'embauche en CDI : Nb de recrutements en CDI/Nb de recrutements en CDI et en CDD.

Rémunérations (En milliers d'euros)	2013	2014	2015
Masse salariale sociale brute	2 586 507	2 636 223	2 803 732
Rémunération brute moyenne par collaborateur	32,5	32,4	34,2
Cadres	66,5	66,5	69,3
Non-cadres	26,9	26,6	27,9
Hommes	32,9	32,7	34,4
Femmes	31,0	31,5	33,1
Taux moyen de charges patronales	36,4 %	35,7 %	35,0 %
Interim	2013	2014	2015
Effectif intérimaire moyen (ETP)	5 723	6 078	6 084
En % de l'effectif contractuel moyen exprimé en ETP	7,4 %	7,9 %	7,6 %
Formation	2013	2014	2015
Nombre d'heures de formation (en milliers)	1 376	1 360	1 420
Dont nombre d'heures de formation via e-learning (en milliers)	148	177	166
Nombre d'heures de formation par personne formée (h/pers)	25	25	25
Nombre d'heures de formation par femme formée (h/pers)	24	26	26
Pourcentage de l'effectif formé	69,4 %	66,5 %	69,4 %
Répartition de l'effectif formé par sexe			
Femmes	19,7 %	20,9 %	20,3 %
Hommes	80,3 %	79,1 %	79,7 %
Répartition de l'effectif formé par catégorie			
Cadres	14,6 %	16,8 %	16,8 %
TSM* + OET**	85,4 %	83,2 %	83,2 %
Dépenses de formation par personne formée (€/pers)	488	504	478
Répartition des heures de formation par thème			
Technique des métiers	26,0 %	29,0 %	27,9 %
Qualité, environnement, sécurité	38,7 %	36,8 %	35,4 %
Langues	6,5 %	6,4 %	7,0 %
Autres	28,8 %	27,8 %	29,7 %

* Techniciens supérieurs et agents de maîtrise.

** Ouvriers, employés et techniciens.

SUEZ **en bourse**

L'ACTION ET LES DONNÉES BOURSIÈRES

Depuis l'introduction en Bourse en juillet 2008, l'action SUEZ surperforme les indices sectoriels de référence et notamment le DJ Euro STOXX Utilities.

L'ACTION SUEZ

Code ISIN: FR 0010613471

Places de cotation : Euronext Paris (compartiment A) et Euronext Bruxelles

Mnémonique: SEV (Paris) et SEVB (Bruxelles)

Éligible au SRD

L'action SUEZ fait partie des indices financiers CAC Large 60, SBF 120, CAC All Tradable et Dow Jones Euro STOXX Utilities. Par ailleurs, SUEZ s'est affirmé comme un leader de son secteur grâce à son intégration progressive dans les indices extra-financiers les plus prestigieux. Ainsi, l'action SUEZ a rejoint en septembre 2009 les indices Dow Jones Sustainability Index (DJSI) World & Europe, une référence mondiale pour les investisseurs socialement responsables. Elle a également rejoint les indices FTSE4Good et VIGEO NYSE Euronext au vu de ses performances environnementales, sociales et de gouvernance. Depuis 2015, elle est entrée dans le RobecoSAM Sustainability Award (Bronze Class 2015 et Silver Class 2016), le CDP (Carbon Disclosure Leadership Index) et l'indice STOXX.

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2015

Avec une participation de 33,6%, ENGIE est un partenaire stratégique de long terme et l'actionnaire de référence de SUEZ. Par ailleurs, au plan opérationnel, un accord de coopération a été signé en 2013 entre les 2 Groupes visant à prolonger leurs collaborations industrielles et commerciales.

En échange de l'acquisition du solde restant de 24,14% du capital d'Agbar, La Caixa Group est entrée au capital de SUEZ en 2014 avec un engagement de long terme. Avec une période d'incessibilité de ses titres de 4 ans, La Caixa Group est ainsi devenu le 2^e actionnaire de SUEZ. Avec cette opération, le Groupe a conforté sa structure actionnariale.

La part de l'actionnariat individuel et salarié progresse régulièrement et dépasse 10% (6,6% pour l'actionnariat individuel et 4,2% pour l'actionnariat salarié).

CAPITALISATION BOURSÈRE

Au 31 décembre 2015, la capitalisation boursière de SUEZ s'élevait à 9,4 milliards d'euros.

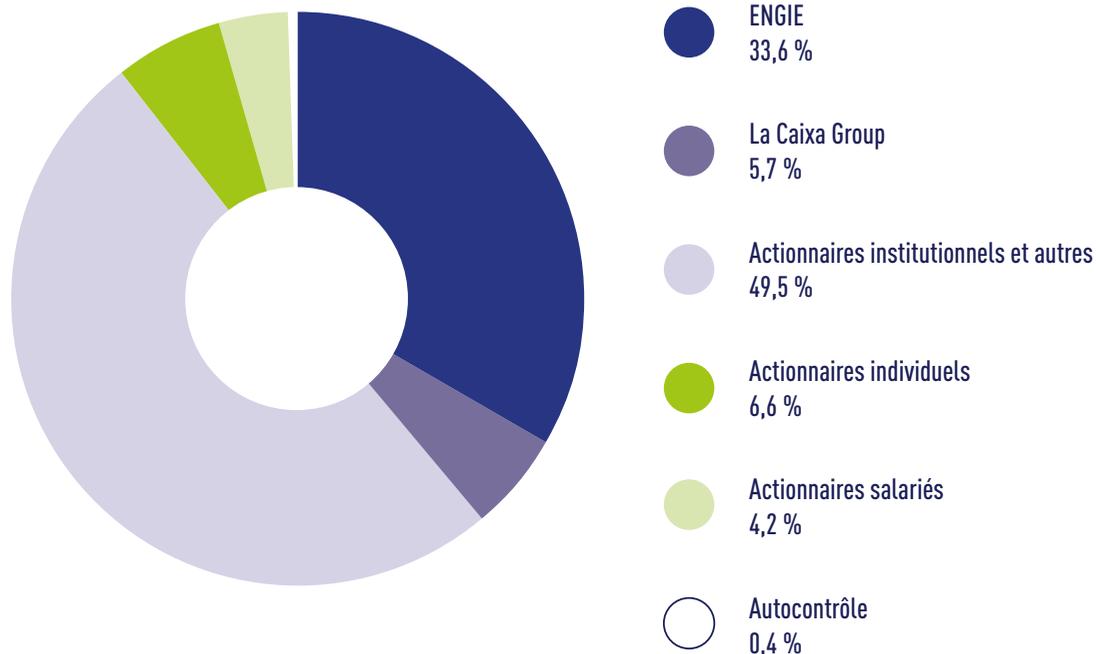
PERFORMANCE BOURSÈRE

Depuis l'introduction en Bourse, l'action SUEZ surperforme les indices sectoriels de référence et notamment le DJ Euro STOXX Utilities.

DIVIDENDE

À l'Assemblée Générale du 28 avril 2016 a été proposé le versement d'un dividende de 0,65 euro par action au titre de l'exercice 2015. Le dividende détaché de l'action le 10 mai 2016 et mis en paiement le 12 mai 2016 est versé en numéraire.

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31.12.15



DONNÉES BOURSIÈRES

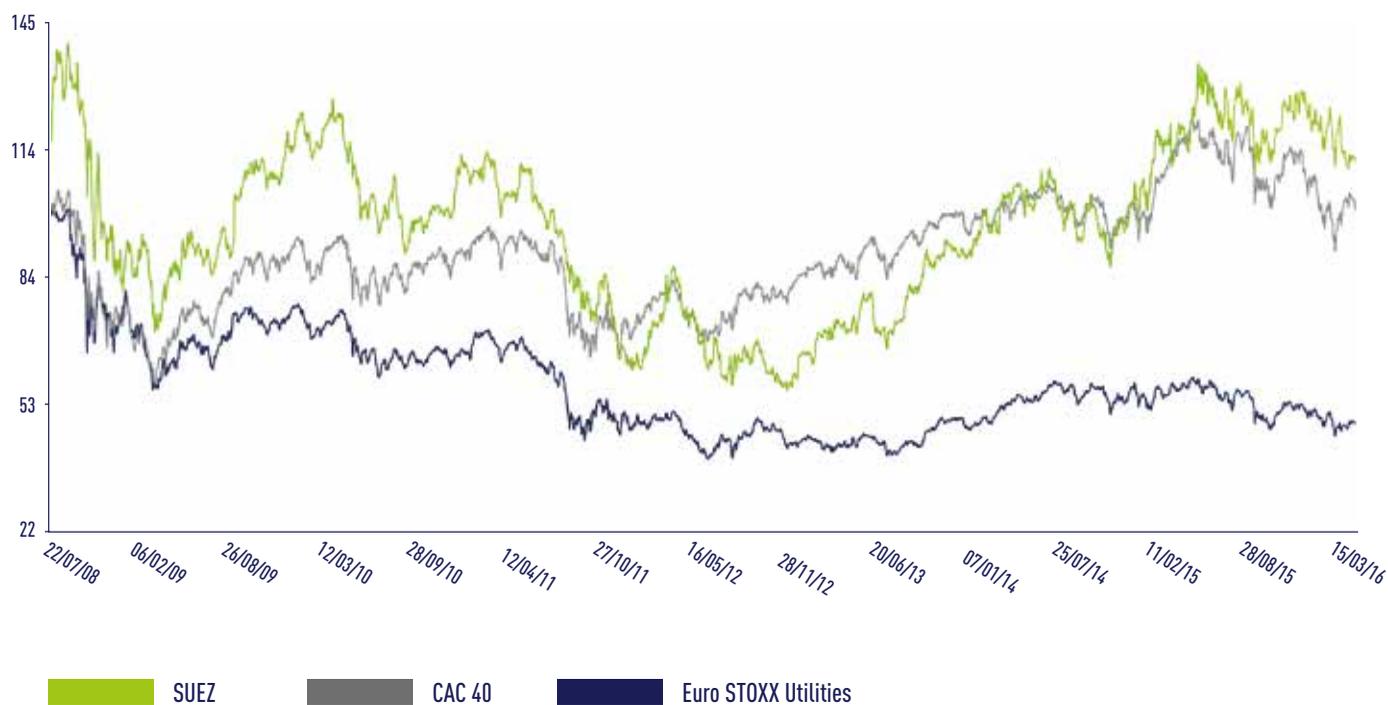
Évolution
des données boursières
de l'action SUEZ depuis l'année
d'introduction en bourse

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cours de clôture (en €)								
Plus haut	19,950	16,945	17,865	15,995	12,225	13 195	15,425	18,960
Plus bas	11,210	9,700	12,455	8,578	7,814	8,703	11,740	13,970
Au 31 décembre	12,05	16,125	15,450	8,901	9,109	13,025	14,435	17,260
Nombre d'actions (au 31/12)	489 699 060	489 699 060	489 699 060	510 233 829	510 233 829	510 233 829	540 233 829	542 643 648
Capitalisation Boursière (au 31/12)	5,9 Mds €	7,9 Mds €	7,6 Mds €	4,5 Mds €	4,6 Mds €	6,6 Mds €	7,8 Mds €	9,4 Mds €
Moyenne des volumes quotidiens	2 217 041	1 064 686	967 639	1 443 299	1 529 656	999 125	1 234 828	1 385 672
Dividende brut par action (au 31/12)	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Rendement (sur cours au 31/12)	5,4 %	4,0 %	4,2 %	7,3 %	7,1 %	5,0 %	4,5 %	3,8 %

COURS DE L'ACTION SUEZ

PERFORMANCE DEPUIS
L'INTRODUCTION EN BOURSE
LE 22.07.08

DONNÉES ARRÊTÉES AU 24.03.16
(BASE 100 LE 22.07.08, SEV À 14€)



**PERFORMANCE
DIVIDENDE NET
RÉINVESTI**
(AU 24.03.16)

SUEZ
+43%

CAC 40
+24%

EURO STOXX UTILITIES
-33%

Être
actionnaire
de SUEZ

UNE INFORMATION RÉGULIÈRE ET PRÉCISE POUR VOUS ASSOCIER À LA VIE DE L'ENTREPRISE :

Depuis l'introduction en Bourse, en juillet 2008, nous entretenons une relation de proximité et de dialogue avec l'ensemble de nos actionnaires.

Le dispositif de communication actionnaires de SUEZ s'aligne sur les meilleures pratiques de place. Pour vous informer, nous mettons à votre disposition :

- **un numéro vert**

0 800 207 207 Service & appel gratuits

(appel gratuit depuis un poste fixe) ; accessible de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi ; nos collaborateurs répondent à toutes vos questions et enregistrent vos inscriptions aux réunions et événements du Club.

- **l'espace Actionnaires dans la rubrique "Finance" sur notre site Internet :**

vous y trouverez de nombreuses informations, les questions les plus fréquemment posées et leurs réponses, ainsi qu'un espace où vous pouvez poser vos questions.

- **la Lettre Actionnaires,**

disponible sur simple demande, en version interactive sur Internet, ou envoyée de façon automatique à tous les membres du Club par e-mail ou par courrier.

- **le présent Guide de l'Actionnaire,**

disponible sur simple demande, en version PDF sur Internet ou envoyé de façon automatique à tous les nouveaux membres du Club. Le guide est actualisé chaque année à l'occasion de l'Assemblée Générale.

- **le Rapport Annuel et le document de référence,**

distribués lors de l'Assemblée Générale. Ils sont également disponibles sur simple demande et en version PDF sur Internet.

- **les communiqués de presse :**

l'ensemble des communiqués est accessible sur le site Internet dans la rubrique "Actualités".

Indépendamment de ces supports de communication, vous pouvez également vous référer aux :

- avis financiers publiés dans la presse économique et financière à l'occasion de l'annonce des résultats ;

- publications faites dans le Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO).

Vous rencontrer et vous faire mieux connaître notre entreprise.

Nous avons de nombreuses occasions de vous rencontrer et d'échanger avec vous :

- **Actionaria :**

nous vous accueillons sur notre stand au salon Actionaria, au Palais des Congrès à Paris ;

- **les réunions actionnaires**

en régions et pendant le salon Actionaria ;

- **l'Assemblée Générale annuelle ;**

- les nombreuses activités du **Club Actionnaires**.

En tant qu'actionnaire, quels sont vos droits ?

- **droit à l'information ;**

- **droit au dividende ;**

- **droit de participer à la gestion de la société** par le vote à l'Assemblée Générale ;

- **droit de participer aux opérations sur le capital**

(par exemple en cas d'opérations sur le capital, les actionnaires peuvent bénéficier de droits préférentiels de souscription et d'attribution).

LE CALENDRIER 2016

RÉSULTATS DES PUBLICATIONS

28 juillet 2016 1^{er} semestre 2016
27 octobre 2016 au 30 septembre 2016

LES RENCONTRES ACTIONNAIRES 2016

Jeudi 12 mai Orléans
Mercredi 25 mai Nancy
Mardi 7 juin Colmar
Mardi 21 juin Bruxelles
Samedi 8 octobre Anvers (salon VFB)
Mercredi 19 octobre Tours
Mardi 8 novembre Nantes
Samedi 19 novembre Paris (salon Actionaria)

RAPPEL DES RENCONTRES ACTIONNAIRES 2015

Jeudi 9 avril Nice
Samedi 25 avril Bruxelles (salon VFB)
Jeudi 4 juin Rennes
Lundi 15 juin Dijon
Mardi 16 juin Lyon
Jeudi 5 novembre Biarritz
Samedi 21 novembre Paris (salon Actionaria)
Mardi 8 décembre Genève

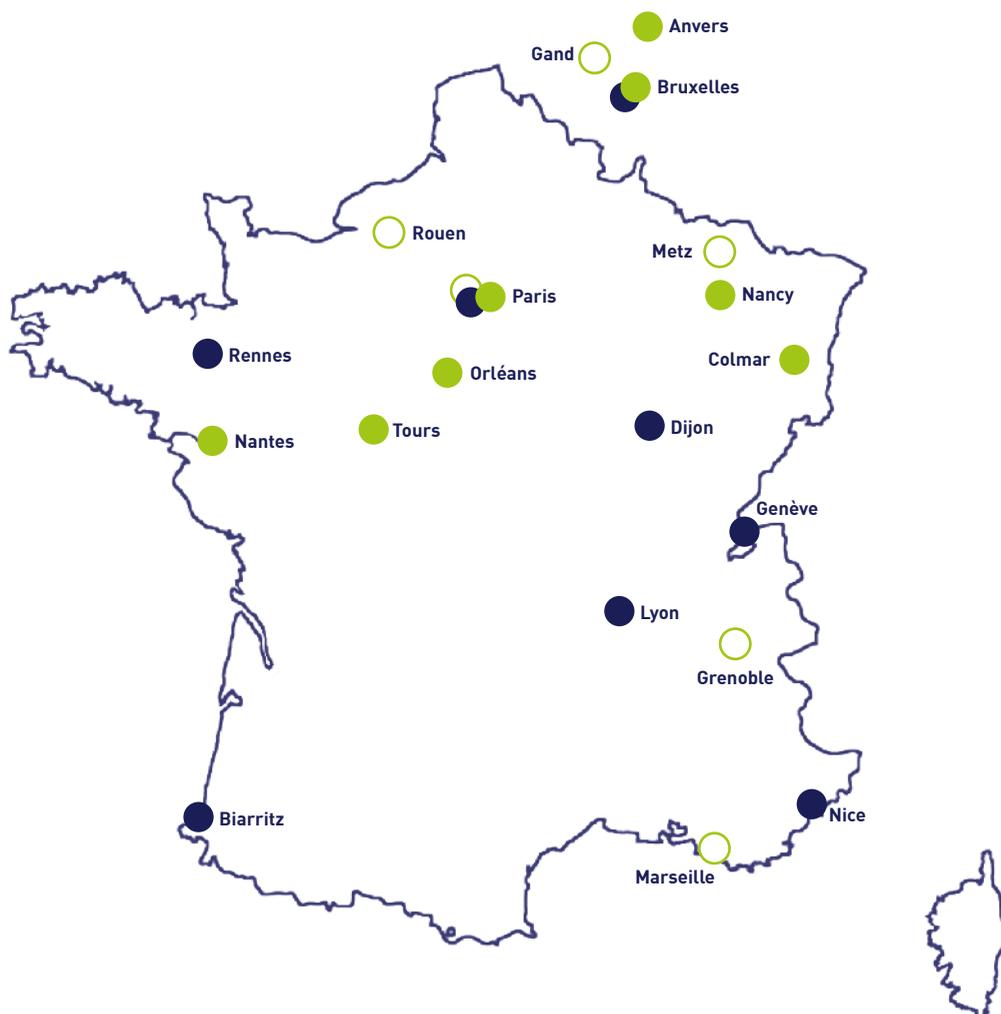
RAPPEL DES RENCONTRES ACTIONNAIRES 2014

Mardi 8 avril Rouen
Mardi 27 mai Grenoble
Mardi 17 juin Marseille
Samedi 4 octobre Gand (salon VFB)
Jeudi 6 novembre Metz
Samedi 22 novembre Paris (Salon Actionaria)

 rencontres actionnaires 2016

 rencontres actionnaires 2015

 rencontres actionnaires 2014



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tous les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée Générale

Une occasion privilégiée de dialoguer avec les dirigeants de l'entreprise et de participer aux grandes décisions en votant les résolutions proposées.

COMMENT ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

- **Si vos actions sont nominatives** (compte nominatif pur ou administré), vous n'avez aucune démarche particulière à faire, vous recevrez directement un avis de convocation 2 à 3 semaines avant l'Assemblée ainsi que les documents nécessaires pour pouvoir exercer votre vote. Un formulaire vous permettant de demander une carte d'admission, de donner pouvoir ou de voter par correspondance est joint à cette convocation ;
- **Si vos actions sont au porteur** (compte titre ou PEA tenu par un établissement financier), vous devez obtenir l'avis de convocation et le formulaire auprès de votre intermédiaire financier.

COMMENT VOTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

Lorsque vous aurez reçu votre convocation, vous pouvez :

- **soit** demander une carte d'admission pour venir voter en direct à l'Assemblée Générale ;
- **soit**, si vous ne pouvez assister personnellement à l'Assemblée Générale, choisir entre 4 options pour voter :
 - donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale: il suffit de dater et signer au bas du formulaire sans rien remplir d'autre ;
 - voter par correspondance: pour ce faire, cocher la case du formulaire de vote par correspondance puis éventuellement cocher les cases qui ne recueillent pas votre adhésion ;
 - donner pouvoir à un tiers (personne physique ou personne morale) de votre choix, il faut alors cocher la case correspondante, en mentionnant les nom et prénom (ou raison sociale) du mandataire ;
 - voter par Internet via VOTACCESS : voir les informations sur notre site Internet, rubrique "Finances".

VOUS N'AVEZ PAS PU ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE...

Vous pouvez la visionner en différé sur Internet pendant la durée d'un an ; un compte rendu synthétique est disponible sur Internet, dans l'espace "Actionnaires", et fait l'objet d'une Lettre Actionnaires diffusée aux membres du Club et à tous les actionnaires sur demande.

Enfin, le procès-verbal de l'Assemblée peut être consulté à tout moment au siège social de SUEZ.

LE CLUB ACTIONNAIRES

Établir avec nos actionnaires
une relation durable

Le Club Actionnaires a été créé pour tous les actionnaires qui souhaitent s'associer étroitement à la vie de l'entreprise.

QUELS SONT LES "PLUS" DONT VOUS BÉNÉFICIEZ EN TANT QUE MEMBRE DU CLUB ?

- un site Internet dédié ;
- l'envoi automatique de la **Lettre Actionnaires** et du guide, ainsi que les invitations aux réunions d'actionnaires ;
- **des visites de sites** pour découvrir, en groupe, nos sites industriels et nos centres de recherche ;
- **des conférences** sur nos métiers, nos savoir-faire et nos engagements ;
- **des formations** animées par l'école de la Bourse, à Paris et en régions ;
- la possibilité de participer à **des panels consultatifs** et de répondre à nos enquêtes qualitatives.

QUI PEUT DEVENIR MEMBRE DU CLUB ?

L'adhésion au Club est gratuite et n'entraîne aucune obligation. Seuls les actionnaires détenant au minimum 25 actions pourront faire partie du Club.

Les actionnaires au nominatif détenant au moins 25 actions seront automatiquement membres du Club ; les actionnaires au porteur, détenant au moins 25 actions, pourront demander leur inscription sous réserve de fournir une attestation de détention de titres, délivrée par leur intermédiaire financier.



4 RAISONS D'ÊTRE ACTIONNAIRE DE SUEZ

... et de participer à la révolution de la ressource

1

**Un leader mondial
de la gestion durable
des ressources**

Plus de 82 000 collaborateurs
mobilisés dans la valorisation
et la sécurisation des ressources

2

**Un modèle
de croissance
équilibré et pérenne**

Une perspective de croissance
du chiffre d'affaires de 6 % à 8 % par an
à l'international

3

**L'innovation
au service
de métiers d'avenir**

Des offres innovantes pour permettre
à nos clients d'optimiser leur gestion
de la ressource

4

**Un dialogue ouvert
et permanent
avec nos actionnaires**

Une relation de qualité et une politique
de dividende attractive

GÉRER VOS TITRES

CARACTÉRISTIQUES DES MODES DE DÉTENTION

Il existe en France 3 modes de détention possibles pour les actions : le nominatif pur, le nominatif administré et la détention au porteur, qui possèdent chacun leurs caractéristiques.

	Actions au nominatif pur	Administré	Actions au porteur
Qui tient le compte ?	CACEIS Corporate Trust		Votre intermédiaire financier
Quels sont les frais de garde et de gestion ?	Gratuité des frais de garde et de gestion des opérations courantes (sauf frais de Bourse)		Variables selon les tarifs de votre intermédiaire financier
Comment être convoqué à l'Assemblée Générale ?	La convocation est envoyée automatiquement à tous les actionnaires au nominatif		Vous serez informé de la réunion de l'AG par un avis publié au BALO 35 jours avant l'AG. Vous devez demander votre convocation à votre intermédiaire financier
Que dois-je présenter pour être admis à l'Assemblée Générale ?	Votre carte d'admission et/ou pièces d'identité		Votre carte d'admission ou une attestation de participation datée à J-3 avec l'AG (à votre intermédiaire financier) ainsi qu'une pièce d'identité
À qui dois-je adresser mes ordres de Bourse ?	CACEIS Corporate Trust		Votre intermédiaire financier
Et pour ma déclaration annuelle fiscale ?	CACEIS Corporate Trust vous adresse un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant les opérations effectuées sur le titre SUEZ		Votre intermédiaire financier vous adresse un imprimé fiscal rassemblant toutes les opérations de votre compte-titres
Puis-je inscrire mes titres dans un PEA ?	Non, en raison d'une réglementation trop complexe, cela est déconseillé		Oui

LES TYPES D'ORDRE

- L'ordre "à cours limité" qui comporte un cours maximum/minimum à l'achat/vente.
- L'ordre "à la meilleure limite" exécuté au meilleur prix au moment où il arrive sur le marché pour la quantité affichée.
- L'ordre "au marché", exécuté au cours d'ouverture, s'il est communiqué la veille.
- L'ordre "à seuil de déclenchement", exécuté quand la limite de prix sera atteinte.
- L'ordre "à plage de déclenchement" qui permet à l'investisseur de fixer une fourchette de prix.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU NOMINATIF ?

Être actionnaires au nominatif pur ou administré vous apporte les avantages suivants :

- **un accès facilité** à l'Assemblée Générale : votre qualité d'actionnaires nous étant connue, l'avis de convocation vous est adressé directement et nous n'avons donc pas de démarche particulière à accomplir ;
- **un accès privilégié à l'information.** Pour les actionnaires détenant au moins 25 actions, vous faites alors d'emblée partie du Club Actionnaires et recevez directement tous les documents d'information de ses actionnaires ;
- **le nominatif pur** vous apporte enfin un avantage supplémentaire, puisque vous bénéficiez de la gratuité des frais de garde et des frais de gestion.

ACHETER ET VENDRE VOS ACTIONS

COMMENT PASSER UN ORDRE ?

La Bourse fonctionne de 9 heures à 17 heures 30 du lundi au vendredi. En tant que particulier, vous n'êtes pas habilité à intervenir sur le marché, et c'est pourquoi il vous faut transmettre vos ordres à un intermédiaire financier habilité qui se chargera de son exécution.

À QUI S'ADRESSER ?

Pour les titres au nominatif pur, vos ordres sont à transmettre à CACEIS, soit :

- en ligne via le site Internet
OLIS-Actionnaires
- par téléphone au : 01 57 78 34 44
- par fax au: 01 49 08 05 80
- par e-mail : ct-contact@caceis.com
- par courrier à : CACEIS Corporate Trust
Service Relations investisseurs Émetteur SUEZ
14, rue Rouget-de-Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Pour les titres au nominatif administré ou au porteur, adressez-vous à votre intermédiaire financier, il se charge de l'exécution de l'ordre, de la tenue de votre compte, de l'encaissement des dividendes et de l'envoi d'un avis d'opéré stipulant l'exécution de l'ordre de Bourse.

ÊTRE ACTIONNAIRE DE SUEZ

La fiscalité des actions comprend l'imposition des dividendes ainsi que celle des plus-values liées à des cessions d'actions.

FISCALITÉ DES DIVIDENDES

Les dividendes perçus en 2015 sont automatiquement imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement de 40% non plafonné. Afin de constituer un acompte, ils sont soumis à un prélèvement obligatoire de 21% à la source, imputable sur l'impôt dû en 2016 et restitué en cas d'excédent.

Mesure dérogatoire : les foyers dont le revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'imposition 2015 et établi au titre des revenus 2014 est inférieur à 50 000 € pour un célibataire et 75 000 € pour un couple peuvent, sur demande, ne pas payer l'acompte.

Les dividendes sont soumis, au titre des revenus du patrimoine, aux 5 prélèvements sociaux à la source dont le total s'élève à 15,5% pour les produits perçus à compter du 1^{er} janvier 2015. La CSG reste déductible à hauteur de 5,1% du revenu global imposable de l'année de son paiement.

Dividendes perçus en 2015

Impôt sur le revenu

Barème progressif après abattement fixe de 40%

Prélèvements sociaux

15,5% avant abattement

FISCALITÉ DES PLUS-VALUES DE CESSION

Les plus-values de cession d'actions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2015 sont imposables en 2016 au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Elles bénéficient d'un abattement en fonction de la durée de détention des titres : abattement de 50% si les titres sont détenus entre deux et huit ans et de 65% si les titres sont détenus au-delà de huit ans.

Les prélèvements sociaux restent inchangés à 15,5% et s'appliquent sur la plus-value nette, préalablement à l'application de l'éventuel abattement.

Plus-values réalisées à compter du 1^{er} janvier 2015

Impôt sur le revenu

Barème progressif avec abattement pour durée de détention

Prélèvements sociaux

15,5%

FISCALITÉ DES MOINS-VALUES DE CESSION

Les moins-values de cessions enregistrées depuis le 1^{er} janvier 2015 peuvent être déduites des plus-values de même nature réalisées au cours de l'année de cession ou des dix années suivantes. Cette possibilité est ouverte dès le premier euro de cession pour les moins-values nettes constatées à partir de 2011.

PLAN D'ÉPARGNE EN ACTION (PEA)

Dans le cadre d'un PEA, l'avantage fiscal est acquis dès la fin de la cinquième année (pour une durée normale de plan de huit ans). Si vous ne réalisez aucun retrait avant la fin de la cinquième année, les actions que vous détenez dans le cadre de ce compte bénéficient d'une exonération totale d'impôt (hors prélèvements sociaux) sur les plus-values réalisées et les dividendes. Si vous effectuez un retrait entre deux et cinq ans l'imposition est de 19%, et de 22,5% pour un retrait avant deux ans. Le plafond de versement en PEA est de 150 000 euros (300 000 euros pour un couple) depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les revenus du PEA sont soumis aux prélèvements sociaux quelle que soit la date des retraits.

IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE (ISF)

Les actions que vous détenez dans le cadre de votre patrimoine privé seront comprises dans votre patrimoine imposable et, le cas échéant, intégrées dans le calcul de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). La valeur à déclarer est, au choix, le dernier cours de bourse du 31 décembre 2015 (17,260 euros) ou la moyenne des 30 derniers cours de bourse de l'année civile (17,452 euros). Le dernier cours de bourse du 31 décembre 2015 est la valeur la plus favorable.

TRANSMISSION DE PATRIMOINE

Les donations ou successions d'actions suivent la loi française. Pour rappel, les donations bénéficient d'une exonération de droits tous les quinze ans, dans la limite, pour chaque parent, grand-parent ou arrière grand-parent, de 100 000 euros par enfant, 31 865 euros par petit-enfant et 5 310 euros par arrière petit-enfant.

LEXIQUE FINANCIER

ACTION

Titre négociable représentant une fraction du capital de la société. L'action donne à son titulaire, l'actionnaire, le droit de participer aux assemblées, le droit à l'information et le droit de se voir, le cas échéant, attribuer une fraction des bénéfices et du boni de liquidation.

AMF (AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS)

Autorité publique indépendante ayant pour missions de fixer les règles de fonctionnement et de déontologie des marchés réglementés, la surveillance des marchés et la protection des investisseurs et des actionnaires.

AUTOCONTRÔLE

La société assure son propre contrôle par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs autres sociétés, dont elle détient elle-même directement ou indirectement le contrôle.

BALO

Bulletin des annonces légales obligatoires.

CAPITALISATION BOURSIÈRE

Valeur donnée par le marché à une société, à un instant donné. Cette valeur est égale au cours de Bourse multiplié par le nombre d'actions constituant le capital.

CASH-FLOW LIBRE (OU FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE)

C'est le cash-flow annuel d'exploitation obtenu de l'activité, déduction faite des investissements courants (investissements de maintenance, de renouvellement) et des variations du besoin en fonds de roulement (BFR) consécutives à l'évolution normale du marché.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est le montant total des ventes de produits et services réalisé par la société, sur une période donnée, dans l'exercice de son activité normale et courante. Elle doit être décomposée en trois termes: le volume (quantités vendues), le prix (inflation, change) et les changements de périmètre.

COURS AJUSTÉ

Cours d'une action tenant compte des opérations ayant modifié le montant du capital (création d'actions nouvelles, division du titre...). L'ajustement permet la comparaison de l'évolution des cours dans le temps.

DIVIDENDE

Part du bénéfice net de la société distribuée aux actionnaires. L'Assemblée Générale ne peut décider de distribuer un dividende qu'après avoir, d'une part, approuvé les comptes de l'exercice écoulé et, d'autre part, constaté l'existence de sommes distribuables.

DROIT DE GARDE

Frais prélevés par l'intermédiaire financier pour assurer la garde et le service des titres inscrits en compte. Les droits de garde représentent généralement un pourcentage du portefeuille ou un forfait par ligne détenue.

DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION (DPS)

Droit négociable permettant à chaque actionnaire, lors d'une augmentation de capital avec droit préférentiel, de souscrire prioritairement un nombre d'actions nouvelles au prorata du nombre d'actions qu'il possède déjà.

EURONEXT PARIS

Société qui regroupe les fonctions de négociation sur la Bourse de Paris et qui organise, qui gère et qui développe le marché des valeurs mobilières.

FLOTTANT

Partie du capital mise à la disposition du public et donnant lieu à des échanges en Bourse. Plus le flottant est grand, plus la liquidité des titres est importante.

IFU (IMPRIMÉ FISCAL UNIQUE)

L'IFU est le document récapitulatif envoyé chaque année par votre intermédiaire financier. Vous recevez autant d'IFU que vous avez d'intermédiaires financiers, ou de lignes de titres au nominatif pur. Ce document récapitule l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers perçus au cours de l'année (dividendes, intérêts) sur vos comptes et livrets bancaires, PEA ou compte-titres. Il reprend également l'ensemble des opérations sur valeurs mobilières, les cessions, les plus-values et les moins-values, et les frais afférents à vos portefeuilles.

LIQUIDITÉ

Rapport entre le volume d'actions échangées et le nombre total d'actions composant le capital. La liquidité d'un titre exprime la facilité pour un investisseur à trouver rapidement une contrepartie pour un ordre important, quel que soit le sens de la transaction, sans provoquer de variation importante du cours.

MOINS-VALUE

Différence négative entre le prix de vente d'une action et son prix d'achat initial.

PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA)

Produit financier destiné à inciter les particuliers français à accroître la part de leur épargne investie en actions de sociétés de la Communauté Européenne. Les revenus et les plus-values du placement sont exonérés d'impôt sur les revenus si aucun retrait n'est effectué durant les cinq années suivant son ouverture, mais ils restent imposés aux prélèvements sociaux.

PLUS-VALUE

Différence positive entre le prix de vente d'une action et son prix d'achat initial.

QUORUM

Pourcentage minimum d'actions présentes ou représentées et ayant le droit de vote, nécessaire pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérer, un quorum est également exigé pour les délibérations du Conseil d'Administration afin qu'elles puissent être prises valablement.

RENDEMENT

Ratio correspondant au rapport entre le dividende par action et le cours de Bourse de l'action.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (RBE)

Plus connu sous le nom d'excédent brut d'exploitation (EBE) car souvent positif, le RBE désigne les produits d'exploitation déduits des charges d'exploitation. Il diffère du résultat d'exploitation car les dotations aux amortissements et les provisions ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation. L'EBE est une variable clé de l'analyse du compte de résultat et peut être rapproché de l'EBITDA anglo-saxon.

RÉSULTAT NET

Bénéfice ou perte nette de l'entreprise obtenu par addition du résultat opérationnel courant, des autres produits et charges opérationnelles, du coût de l'endettement financier net, des autres produits et charges financiers, de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence, du résultat net d'impôt des activités abandonnées ou en cours de cession, et, par déduction, des impôts sur les sociétés et de la part des minoritaires.

RÉSULTAT NET PAR ACTION

Bénéfice net consolidé divisé par le nombre de titres composant le capital.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Différence entre le chiffre d'affaires et les coûts liés à la fabrication des produits, à leur distribution, à leur vente et aux amortissements des investissements de l'entreprise. C'est un indicateur de la capacité de l'entreprise à dégager la marge nécessaire à son exploitation et à son développement.

SERVICE À RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

Service payant permettant, uniquement pour les valeurs les plus liquides, de différer le paiement des ordres ou la livraison des titres au dernier jour de Bourse du mois. Pour être éligibles au SRD, les valeurs doivent répondre aux critères suivants :

- leur capitalisation doit dépasser 1 milliard d'euros;
- le volume quotidien de transactions doit excéder 1 million d'euros.

VALEUR NOMINALE

La valeur nominale d'une action correspond à la quote-part du capital social représentée par cette action. Le capital social de la société est le produit de la valeur nominale de l'action par le nombre d'actions.

VOTACCESS

Plateforme électronique destinée aux actionnaires au porteur et au nominatif permettant d'obtenir des informations sur une Assemblée Générale, de saisir directement des instructions de vote, de donner procuration ou de demander une carte d'admission. Ce service est accessible sous deux conditions : disposer d'une offre de Bourse en ligne et de comptes-titres ou PEA dans un établissement financier proposant une connexion à VOTACCESS. Il suffit alors de vous connecter à votre compte-titres ou PEA par internet avec vos codes habituels. Une icône apparaît à côté de la valeur éligible ; en cliquant dessus, vous entrez sur la plate-forme VOTACCESS.

COORDINATION

Direction de la Communication de SUEZ

RÉDACTION

bearideas / Direction de la Communication de SUEZ

CONCEPTION ET DESIGN GRAPHIQUE

bearideas / Les Produits de l'épicerie

Ce document a été réalisé par un imprimeur

éco-responsable

sur du papier Couché demi-mat blanc, 115 g/m²

avec vernis mat

et Couché brillant blanc, 150 g/m²

fabriqué à partir de bois issu de forêts gérées

durablement

IMPRESSION

Print time to market Advence®

